

Responsabilité Sociétale des Entreprises



La RSE consiste, pour une entreprise, à **intégrer les préoccupations sociales et environnementales à ses activités**, au-delà du cadre légal ; d'avoir un **impact positif** sur la société, ses salariés et l'environnement.

LA RSE, CE QU'IL FAUT SAVOIR

La RSE s'adresse à **toutes les entreprises**, même les petites. C'est une **démarche d'amélioration continue, volontaire**, intégrée dans l'ensemble de l'entreprise et de ses relations : salariés, partenaires sociaux, sous-traitants, consommateurs, collectivités, riverains...



LES AVANTAGES



Faire des économies



Motiver ses collaborateurs



Gagner de nouveaux marchés



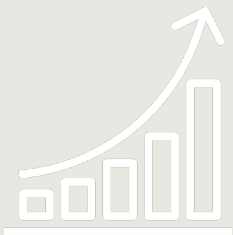
Innover



Attirer des talents



Accéder à des financements



La RSE procure un gain de performance en moyenne de l'ordre de **13%** par rapport aux entreprises qui ne l'introduisent pas, toutes choses égales par ailleurs, en particulier quand elle relève de l'initiative volontaire et non de mesures contraignantes.

France Stratégie, étude réalisée auprès de 8 500 entreprises – en incluant les PME d'au moins dix salariés.

LES PRINCIPES DE LA DÉMARCHE

- ✓ Avoir une attitude éthique et transparente
- ✓ Etre en mesure de répondre de ses impacts ou « redevabilité »
- ✓ Respecter le principe de légalité, les normes internationales de comportement et les Droits de l'Homme
- ✓ Reconnaître les intérêts des parties prenantes



LA RSE ET SES 7 PILIERS

Environnement

Plan de gestion des déchets, maîtrise de l'énergie, économie circulaire, écomobilité des salariés...



Droits humains

Protection des données personnelles, lutte contre les discriminations à l'embauche, vigilance sur les sous-traitants internationaux (travail des enfants), égalité homme-femme...



Gouvernance

Séparation des pouvoirs, intégration des salariés aux prises de décision, moyens humains et financiers pour la mise en œuvre de la RSE...



Communautés et développement local

Travailler avec les producteurs locaux, accompagner les porteurs de projets, former les jeunes...



Relations et conditions de travail

Actions de santé, sécurité et qualité de vie au travail, avantages sociaux (treizième mois, tickets restaurant...)



Loyauté des pratiques

Lutte contre la corruption, respect des droits de propriété, des règles de concurrence, des délais de paiement...



Clients / consommateurs

Information à la clientèle, prise en compte des réclamations, ne pas faire de greenwashing...

RSE



PAROLE D'UNE ENTREPRISE ENGAGÉE

Les hôtels Gondwana se sont orientés vers la RSE depuis plusieurs années. Nos valeurs d'entreprise (famille, convivialité, écologie, authenticité) sont au cœur de notre engagement. Nous mettons en place, au quotidien, des actions dans le cadre de cette démarche : réduction et tri des déchets, établissement de planning au mois pour préserver la vie personnelle des collaborateurs, équipements à destination des familles et des mères allaitantes, travail avec des artisans locaux, etc.

Je conseille à tous les professionnels de se lancer dans une démarche RSE : aujourd'hui les entreprises ne peuvent être résumées à l'aspect financier, l'humain et l'environnement sont à prendre en compte.

Emilie Coste, directrice d'exploitation du Gondwana Hotel